

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du Mercredi 04 Septembre 2019 à 19h au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : MM. ROUMIER Maxime (Président de la C.D.P. de l'Arbitrage), ZOLOTA Samir (Président du Pôle Arbitrage), CARON Vincent, COGULET Nicolas, JEANNOT Jean Baptiste, SARDIN Lucas, SEINCE Jean-Yves (Président de l'UNAF), SOMPS Olivier.

Excusés : Mmes LEVERNIER Morgane, VANDERSTICHEL Maïka, MM. BARRIERE Claude, BISME Damien, DIAS Nelson, DUCASSE Hugo, GAUDET Michel, GRENIER Patrick, HAUTIER Benjamin, SANCHEZ Théo, SEJOURNE Mathieu.

Début des travaux : 19h00 par Monsieur ROUMIER Maxime.

Monsieur ROUMIER Maxime remercie les présents pour leur venue et excuse les personnes absentes, retenues pour diverses raisons.

Ordre du jour :

1. Parole au Président du Pôle Arbitrage,
2. Organisation de l'année pour la Commission,
3. Budget prévisionnel,
4. Rôle et missions de chacun,
5. Point sur les Formations Initiales d'Arbitrage,
6. Mise en place du drive « Arbitrage 33 »,
7. Point sur les référents arbitres des clubs,
8. Objectif prioritaire de la saison, le recrutement de nouveaux arbitres.
9. Tour de table

1. PAROLES AU PRESIDENT DU POLE ARBITRAGE

Monsieur ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage, ouvre la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et annonce les objectifs clairs et ambitieux d'augmenter le nombre d'arbitres pour la fin de saison.

Pour atteindre cet objectif, après un gros travail réalisé par les référents de chaque catégorie pour le renouvellement de licence, les efforts doivent être concentrés prioritairement sur le recrutement.

2. ORGANISATION DE L'ANNEE POUR LA COMMISSION

Monsieur ROUMIER Maxime annonce qu'un nombre plus restreint de réunion se tiendra cette saison.

Pour éviter les trop nombreuses réunions avec beaucoup d'absents et afin de travailler de manière efficace et ciblée, des réunions en petit comité se tiendront.

Il souligne l'importance de communiquer entre nous que ce soit par mail ou par moyen plus moderne et rapide tel que les conversations WhatsApp afin que tout le monde soit informé des dernières actualités.

La mise en place du drive « Arbitrage 33 » permettra également de centraliser tous les documents nécessaires au suivi des missions de chacun.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

3. BUDGET PREVISIONNEL

Monsieur ROUMIER Maxime explique la raison pour laquelle différents mails ont été envoyés aux membres de la Commission.

Tous les Présidents de Commission du District ont été sollicités pour établir un budget prévisionnel pour la saison à venir.

Ce budget prévisionnel sera calculé dans le mois à venir afin d'estimer les besoins de la Commission.

4. ROLE ET MISSIONS DE CHACUN

Monsieur ROUMIER Maxime rappelle les missions de chacun afin que tous les membres sachent dans quelle direction aller, avec quel objectif et les moyens à mettre en œuvre pour y arriver. Une liberté d'action et des prises d'initiative sont recommandées par Monsieur ROUMIER Maxime afin d'optimiser les résultats et de varier les méthodes.

▪ Pôle Secrétariat :

- Madame LEVERNIER Morgane s'occupe de la réception des rapports d'accompagnement ainsi que de la mise en forme de ces derniers. Elle devra ensuite les envoyer aux arbitres concernés et les ranger dans le dossier prévu à cet effet dans le drive « Arbitrage 33 ». Elle sera également en charge d'envoyer tous les jours un mail pour souhaiter le bon anniversaire à tous les arbitres de District. Des missions ponctuelles lui seront attribuées telles que les interviews d'acteur du football Girondin réalisées cette saison.
- Monsieur HAUTIER Benjamin sera chargé de s'occuper des désignations de dernière minute après le travail réalisé en amont par le pôle désignation. Il est l'unique gérant administratif du Pôle Espoir à savoir la désignation des arbitres et des observateurs, les mails de convocation, le traitement et l'envoi des rapports. Il enverra un mail type à tous les stagiaires et accompagnateurs désignés pour le week end à venir pour s'assurer de la mise au courant de ces derniers et pour rappeler les missions des accompagnateurs. Il assurera le suivi des accompagnements effectués dans l'année (stagiaires et Pôle Espoir confondus) afin de rendre des comptes aux instances régionales. Enfin, des missions ponctuelles lui seront attribuées telles que le montage des clips promotionnels pour la Formation Initiale d'Arbitrage.

▪ Pôle Désignation :

- Monsieur CARON Vincent a un rôle crucial dans ce pôle puisqu'il est le désignateur des accompagnateurs. Pour cela, une prise en main des outils nécessaires à un travail efficient est à effectuer. Ces outils lui permettront de connaître les disponibilités de tous les potentiels accompagnateurs mais aussi à désigner de la meilleure manière possible en tenant compte notamment des distances kilométriques.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

- Monsieur JEANNOT Jean Baptiste transmettra son expérience de la saison passée à Monsieur CARON Vincent afin de permettre une transition dans ce poste primordial et un lancement réussi pour cette saison.
- Monsieur BISME Damien garde sa mission de la saison dernière et sera le responsable des désignations des arbitres stagiaires. Le tableau de suivi des stagiaires sera son outil de référence afin d'avoir les informations nécessaires pour réaliser sa fonction.
- Monsieur HAUTIER Benjamin sera le lien entre le Pôle Désignation et le secrétariat administratif de l'Arbitrage afin de traiter les dernières indisponibilités de stagiaires ou d'accompagnateurs non prévues initialement.
- **Pôle Recrutement et Fidélisation :**
 - Mme VANDERSTICHEL Maika sera notre tête d'affiche dans le recrutement des arbitres féminines. En tant qu'arbitre de D1 féminine, elle est la mieux placée pour utiliser différentes techniques de recrutement à destination des nouvelles arbitres féminines. Elle aura également un rôle de fidélisation en collaboration avec Monsieur BARRIERE Claude en étant présente à certains rassemblements d'arbitres féminines.
 - MM. SEINCE Jean Yves et COGULET Nicolas seront missionnés d'augmenter le nombre d'adhérents à l'UNAF en usant de diverses stratégies et communications pour mettre en avant l'importance et les bienfaits de l'adhésion. Différentes animations et activités seront proposées à leur initiative afin de permettre à tous les arbitres de se retrouver lors de moments conviviaux.
 - Monsieur SARDIN Lucas, en collaboration avec Monsieur COGULET Nicolas, sera chargé de mettre en place différentes campagnes de recrutement au sein de l'Université de Bordeaux et notamment auprès d'une population potentiellement intéressée à savoir les étudiants dans le Sport en Option Football. Un lien avec le CRSU (Comité Régional du Sport Universitaire) doit être établi afin d'y organiser des échanges et des présentations de Lois du Jeu et ainsi attirer de nouveaux arbitres déjà dans le milieu.
 - Monsieur DUCASSE Hugo sera chargé d'organiser la journée de cohésion de fin de saison à destination des arbitres stagiaires. Cette année, une autre journée va être mise en place : il sera également chargé d'organiser une journée de cohésion des arbitres titulaires première année (les stagiaires de la saison dernière). Ces deux journées, primordiales pour la fidélisation de nos nouveaux arbitres, doivent être minutieusement réfléchies et préparées en collaboration avec l'UNAF et son Président, Monsieur SEINCE Jean Yves.
 - Monsieur SOMPS Olivier, en tant que référent des Jeunes Arbitres de District a la possibilité d'avoir un œil et un premier contact avec les jeunes stagiaires afin de tisser un lien et d'apprendre à les connaître avant de les prendre définitivement en main la saison prochaine. Il est un tuteur privilégié pour ces jeunes stagiaires.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

- Monsieur SEJOURNE Mathieu sera présent lors d'événement ponctuel afin d'y assurer un suivi des arbitres ou pour la tenue de stand arbitrage afin de faire de la promotion et de la communication lors de rassemblements importants tels que les Journée Nationale des Débutants, la journée de rentrée du football féminin, les divers tournois etc.
- **Pôle Relation avec les clubs :**
 - Monsieur DIAS Nelson est un relai privilégié pour la Commission dans ce domaine. Il sera le plus à même d'apporter son avis sur les attentes des clubs en matière d'arbitrage et de promotion d'arbitrage dans les clubs. Ses remarques et avis seront écoutés avec attention pour travailler de mieux en mieux avec les clubs en répondant à leurs attentes. Un travail important notamment pour être efficace et utile auprès des référents arbitres des clubs et des attentes de ces derniers.
- **Pôle Formation :**
 - Monsieur GRENIER Patrick sera le relai entre la CDA et la CDPA. La communication entre les deux Commissions est importante pour assurer un suivi et ainsi permettre la fidélisation et la formation des nouveaux arbitres.
 - Monsieur SANCHEZ Théo, en tant que Responsable de Formation de la CDA, est le relai privilégié pour mettre en place un suivi particulier pour les stagiaires en fonction de leur profil et de leur éventuel potentiel. Il sera également un relai important entre la première année et la seconde année d'arbitrage des nouveaux arbitres.

5. POINT SUR LES FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE

A ce jour, une Formation Initiale d'Arbitrage (réservée pour les mineurs) a eu lieu au Haillan du 28 au 30 août. Cette formation a regroupé 14 Girondins qui sont convoqués à passer leur examen théorique final pendant la formation administrative organisée le samedi 07 septembre. A noter lors de cette première Formation Initiale d'Arbitrage l'absence de deux stagiaires girondins inscrits. Ils seront contactés pour en connaître les raisons et leur proposer une nouvelle date. La prochaine Formation Initiale d'Arbitrage (réservée pour les majeurs) est prévue du 20 au 22 septembre. Un clip vidéo promotionnel sera diffusé prochainement pour partager l'information et attirer de nouveaux stagiaires. La formation administrative et l'examen théorique final se tiendront le samedi 28 septembre.

6. MISE EN PLACE DU DRIVE « ARBITRAGE 33 »

Monsieur ROUMIER Maxime rappelle la mise en place d'un drive « Arbitrage 33 » commun à toutes les Commissions d'Arbitrage. Ce nouvel outil, présenté lors du Séminaire du Pôle Arbitrage organisé à la fin de la saison dernière, a un double objectif :

- Permettre un stockage et une conservation de tous les documents permettant le suivi des différentes missions de chacun et ainsi éviter la destruction ou perte de document.
- Une meilleure communication car tous les membres des Commissions d'Arbitrage pourront voir en live l'évolution des différents suivis (nombre d'arbitres, nouveaux

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

stagiaires, adhérents à l'UNAF, renouvellement de licences etc.) sans passer par de multiples envois de mails.

Le drive est déjà bien rempli avec un tableau de suivi des renouvellements de licence, le tableau de classification des arbitres par catégories. Différents articles rédigés par la CDPA ainsi que les clips promotionnels pour les Formations Initiales d'Arbitrages s'y trouvent déjà.

C'est un outil qui va faciliter le travail de tout le monde et surtout des référents de chaque catégorie.

7. POINT SUR LES REFERENTS ARBITRES DES CLUBS

Monsieur ROUMIER Maxime annonce comme objectif prioritaire avec le recrutement des arbitres, la liaison et la collaboration avec les clubs. Les référents arbitres sont à ce titre les principaux relais avec la CDPA. Deux soirées seront organisées à leur attention (une en début de saison pour fixer des objectifs annuels et une en fin de saison pour en faire un bilan).

Avant de lancer ces rencontres d'échanges, de nouveaux thèmes et activités sont à rechercher afin de se renouveler et de répondre au mieux aux attentes des clubs.

Pour ce faire, un travail avec Monsieur ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage et avec Mme RENON Sandra, CTRA de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine doit être mené en amont pour préparer un contenu adéquat avec les objectifs visés.

8. OBJECTIF PRIORITAIRE DE LA SAISON : LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX ARBITRES

Monsieur ROUMIER Maxime répète un constat déjà réalisé en fin de saison dernière : le travail de la Commission est important et se voit dans les chiffres concernant la fidélisation des nouveaux arbitres. Les efforts entrepris et les idées innovantes pour aller dans ce sens paient et toute la Commission et le District peuvent s'en féliciter.

Cette année, l'accent va être mis sur le recrutement des arbitres car jusqu'à présent, ces derniers venaient à la fonction sans réels gros efforts de notre part.

Si la Commission oriente sa communication, ses différentes techniques et ses idées innovantes dans le recrutement, le nombre d'arbitres formés pourraient augmenter considérablement. L'objectif officiellement fixé pour cette saison est la barre des 100 arbitres formés après en avoir formés 91 la saison précédente.

Différentes propositions sont débattues par les présents et plusieurs sont retenues et seront mises en œuvre du mieux que possible pour atteindre les objectifs ambitieux de la Commission :

- Le recrutement dans le milieu scolaire,
- Le recrutement dans le milieu universitaire,
- La mise en place des clips vidéo de promotion de la Formation Initiale d'Arbitrage,
- La mise en place d'une fiche de présentation pour attirer le public d'arbitres féminines,
- La visite des clubs avec des sensibilisations à l'arbitrage pour les clubs féminins, les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage et les clubs demandeurs d'actions auprès de la CDPA.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

9. TOUR DE TABLE

Monsieur SOMPS Olivier rappelle le travail projeté avec la Mairie de Bordeaux afin de promouvoir l'arbitrage féminin dans les Lycées et l'Université de Bordeaux. Il souligne le besoin nécessaire de personnes référentes qui s'occuperont activement de ce projet ambitieux pour la promotion de l'arbitrage et le recrutement de nouveaux arbitres. Monsieur ZOLOTA Samir annonce qu'une fiche va être créée par le service Communication du District avec en tête d'affiche Mme VANDERSTICHEL Maika afin de permettre à ce projet débuter.

Monsieur JEANNOT Jean Baptiste évoque deux idées pour l'avenir : dans un premier temps il émet l'idée de la tenue d'un groupe Facebook fermé et géré par un membre de la Commission et exclusivement réservé aux arbitres du District de la Gironde dans un but de cohésion mais aussi pédagogique. Il se porte volontaire pour le faire vivre et publier toutes les semaines des nouveautés afin de faire vivre le groupe. Pour se faire, il se rapprochera de Monsieur SANCHEZ Théo, Responsable de la Formation, pour obtenir des vidéos de formation pour amener aux arbitres des outils techniques. Ce groupe Facebook sera également l'occasion de partager des informations importantes telles que les activités et événements organisés par l'UNAF. L'idée, jugée excellente par l'ensemble des présents, est validée et sera lancée par Monsieur JEANNOT Jean Baptiste prochainement.

Dans un second temps, il propose de mettre en place une « semaine de l'arbitrage ». L'objectif est de communiquer exclusivement autour d'un thème sur une semaine donnée. Lors de la semaine réservée à l'arbitrage, de nombreuses interviews vidéo d'arbitres en activités ou anciens arbitres pourront être proposées afin de mettre en avant les clubs formateurs et les parcours atypiques de ces acteurs du football. L'idée sera proposée lors d'une prochaine réunion du Pôle Arbitrage.

Monsieur ROUMIER Maxime souligne l'importance de ce début de saison en termes de désignations des accompagnateurs et des stagiaires et souhaite une prise en main et une automatisation rapide des tâches de chacun.

Monsieur ROUMIER Maxime se réjouit de toutes les nouvelles idées proposées lors de la séance. Il souhaite à tous de bien travailler dans l'optique d'atteindre ces ambitieux objectifs.

La séance est levée à 21H15.

Maxime ROUMIER,
Président de la C.D.P.A. et Secrétaire de la séance